

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 718

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 26

À l'alinéa 1, substituer au mot :

" publication ",

le mot :

" promulgation ".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.